

Un marché en évolution

2019 | Sondage sur les
placements
responsables

Sommaire

Définitions clés



Investissement responsable

Terme générique servant à désigner le large éventail de méthodes qui peuvent être utilisées pour intégrer délibérément les critères environnement, société et gouvernance (ESG) dans le processus de placement.

Intégration des critères ESG

Intégration systématique de critères ESG importants dans les processus de placement.

Investissement socialement responsable (ISR)

Présélection positive ou négative à l'aide de filtres afin d'inclure des sociétés dans l'univers de placement ou de les exclure en fonction d'un ensemble déterminé de valeurs.

Investissement d'impact

Placement effectué en vue d'avoir une incidence bénéfique mesurable sur le plan social ou environnemental.

Investissement thématique

Placement effectué en visant de vastes thèmes macroéconomiques relatifs à l'ESG.



Dialogue

Tenter d'avoir de l'influence sur les pratiques des entreprises par l'engagement direct, les propositions d'actionnaires et le vote par procuration.

Introduction

Maintenant que l'investissement fondé sur les critères ESG arrive à maturité, les investisseurs continuent à y accorder beaucoup d'intérêt, mais ils sont plus critiques.

Après deux années consécutives de croissance importante de l'utilisation de stratégies de placement relatives à l'environnement, la société et la gouvernance (ESG) et de gestionnaires spécialisés dans ce type d'investissement, le marché semble arriver à maturité, le taux d'adoption croit de moins en moins et il est évident qu'il existe des divergences d'opinions relativement à la valeur des placements effectués en fonction des critères ESG. Selon le Sondage sur l'investissement responsable RBC Gestion mondiale d'actifs 2019, la grande majorité des investisseurs institutionnels continuent d'utiliser les critères ESG et de suivre, avec leurs conseillers en placements et leurs gestionnaires de fonds, des stratégies fondées sur les critères ESG. Les établissements qui appliquent beaucoup les critères ESG demeurent fermement convaincus de leur valeur. Toutefois, celles qui les appliquent « un peu » ou qui n'ont pas encore adopté une approche fondée sur les critères ESG semblent de moins en moins convaincues de leur pertinence et paraissent préférer demeurer sur la touche pour le moment.

L'un des thèmes qui se dégagent de façon claire du sondage de cette année est la hausse du niveau d'incertitude relatif aux critères ESG. Il semble y avoir des divergences d'opinions au sujet de la valeur des critères ESG en ce qui concerne le rendement des placements. Ceux qui ont adopté ces critères continuent d'avoir confiance en leur valeur, mais le reste de l'échantillon du sondage exprime des doutes sur la question. De plus, lorsqu'on leur a demandé si les critères ESG permettent d'atténuer le risque, un pourcentage plus important de répondants ont affirmé, cette année, qu'ils n'en étaient pas certains.

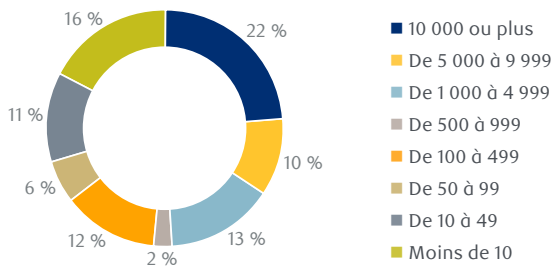
Quoi qu'il en soit, même si le taux d'adoption en matière de placements fondés sur les critères ESG semble avoir plafonné au cours de l'année dernière, les investisseurs institutionnels qui ont adopté cette approche (c'est-à-dire la majorité d'entre eux) continuent à maintenir le cap. Ils tiennent réellement compte des critères ESG et les utilisent pour diverses catégories d'actif, dans le cadre de leurs engagements, ainsi que pour déterminer quelles questions précises en matière d'ESG, comme la cybersécurité, les changements climatiques, la lutte anticorruption et l'eau, ont le plus d'importance pour eux.

Le sondage montre un large éventail

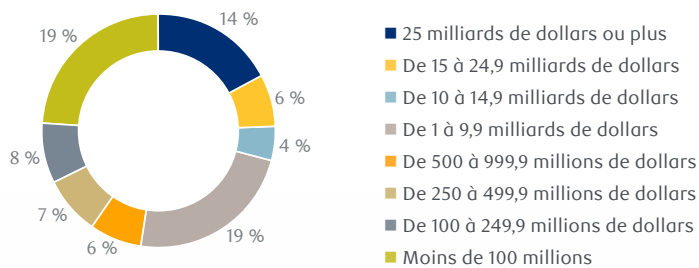
Près de 800 participants du monde entier, dont les États-Unis, le Canada, l'Europe et l'Asie, ont répondu au Sondage sur l'investissement responsable RBC Gestion mondiale d'actifs 2019. Les répondants sont issus de tous les secteurs liés aux activités d'investissement.

Plus de 150 répondants travaillent pour des organisations détenant des actifs allant de 1 milliard à 9,9 milliards de dollars, et 190 d'entre eux proviennent d'organisations ayant des actifs supérieurs à 10 milliards de dollars. Environ un cinquième des répondants travaille pour des organisations comptant au moins 10 000 employés et approximativement la même quantité, soit 16 %, travaille pour de petites entreprises de moins de 10 employés. Soixante consultants ont répondu au sondage et donné des renseignements clés sur leur façon d'intégrer les critères ESG au processus de sélection des gestionnaires.

Veillez évaluer le nombre d'employés que comporte votre organisation, soit le total de l'ensemble des usines, divisions, succursales, filiales – nationales et internationales.



Parmi les choix suivants, lequel représente le mieux les actifs de retraite totaux de votre organisation ? Si vous travaillez pour un fonds de dotation ou une fondation, veuillez indiquer les actifs totaux du fonds.



Quelle est la structure principale de l'entreprise de votre employeur ?

	% global
Gestion de patrimoine/Plateforme de gestion de patrimoine	18,1
Promoteur de régime de retraite	10,1
Gestionnaire de placements	9,4
Organisme gouvernemental	9,1
Entreprise de services-conseils	8,6
Fondation, OSBL, organisme de bienfaisance	7,9
Société non financière	7,1
Conseiller en placements inscrit	5,8
Compagnie d'assurance	5,0
Établissement d'enseignement/Fonds de dotation	4,6
Autres	3,6
Autre expert-conseil, conseiller, fournisseur de services professionnels à un propriétaire d'actifs	3,4
Syndicat	2,4
Autre propriétaire d'actifs	1,8
Société de planification financière	1,6
Entreprise familiale	1,1
Organisme international/FMI/Banque mondiale/Banque de développement	0,3



L'évolution des schémas d'adoption des critères ESG



70 %

des répondants utilisent les critères ESG dans leur processus d'investissement et de prise de décision.

Après plusieurs années de croissance rapide, le taux d'adoption de l'approche reposant sur les critères ESG par les investisseurs institutionnels semble diminuer. À l'échelle mondiale, le pourcentage d'investisseurs qui ont affirmé, en 2019, utiliser les principes ESG dans le cadre de leurs processus d'investissement et de prise de décision est resté relativement constant par rapport à l'année dernière, soit 70 %. Sur le plan régional, le pourcentage d'adoption des critères ESG a continué à augmenter au Royaume-Uni et au Canada pour atteindre respectivement 97 % et 80 %, alors qu'aux États-Unis, il est resté semblable à celui de l'année dernière, soit environ 65 %. Simultanément, à l'échelle mondiale, 30 % des répondants ont affirmé ne pas utiliser les critères ESG, une légère augmentation par rapport aux 27,8 % de l'année dernière, laquelle affichait une diminution par rapport aux 33,4 % de 2017.

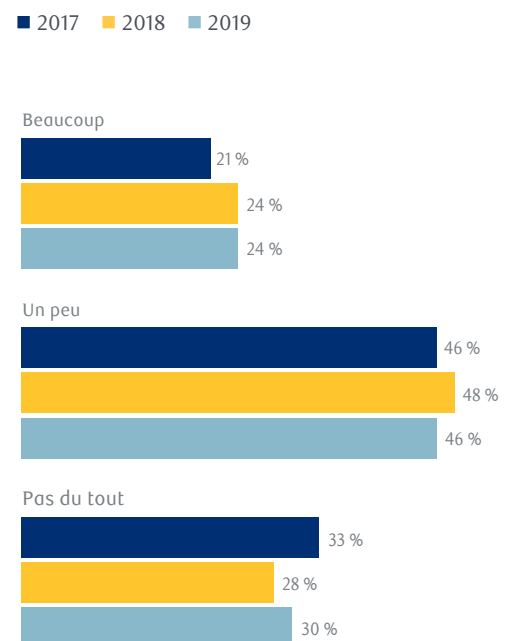
Il faut toutefois mentionner que les investisseurs institutionnels qui appliquent les principes ESG le font de façon plus importante : le pourcentage d'investisseurs institutionnels qui affirme tenir compte des principes ESG « beaucoup » plutôt qu'« un peu » a augmenté dans plusieurs marchés en 2019. L'augmentation a été faible aux États-Unis (environ 3 % par rapport à 2018). Elle a été plus prononcée au Canada (plus de 5 %) et particulièrement forte au Royaume-Uni (30 %). Ces données donnent à penser que les investisseurs institutionnels de ces trois régions qui ont adopté une approche reposant sur les critères ESG sont de plus en plus convaincus par les résultats qu'ils constatent et que la tendance continue à évoluer progressivement vers l'adoption complète.

Lorsqu'on tient compte de l'évolution de ces schémas d'adoption des critères ESG, on en vient logiquement à se demander quels sont les facteurs qui influencent les décisions des investisseurs institutionnels.

Quoique les répondants du sondage aient en grande partie invoqué, en 2018 et en 2019, les mêmes raisons pour avoir tenu compte ou non des critères ESG, de légères différences indiquent des divergences de points de vue par rapport à la valeur des critères ESG, particulièrement en ce qui concerne l'accroissement des rendements et l'atténuation du risque.

L'année dernière, la raison la plus fréquemment invoquée par les répondants qui intègrent déjà les critères ESG était le devoir fiduciaire. Suivait, de près, la conviction que l'intégration des critères ESG aiderait à atténuer le risque et à accroître les rendements. En 2019, ces priorités ont changé d'ordre.

Exhibit 1 : Dans quelle mesure les critères ESG sont-ils utilisés dans votre processus d'investissement et de prise de décision ?



Le rendement, c'est-à-dire un risque moindre et un meilleur rendement, constitue maintenant la raison la plus invoquée pour l'intégration des critères ESG, et 53,1 % des répondants ont donné cette raison cette année, alors qu'ils n'étaient que 52,8 % à le faire en 2018, tandis que cette année le devoir fiduciaire n'a été invoqué que par 50,4 % des répondants, contre 53,9 % en 2018. (Les répondants pouvaient choisir plus d'une raison.)

Les réponses à cette question indiquent clairement que les investisseurs qui intègrent les critères ESG à leurs décisions d'investissement considèrent que cette stratégie peut aider à atténuer le risque, à augmenter les rendements et à accomplir leur important devoir fiduciaire.

Il est important de noter que, si les répondants sont plus nombreux à invoquer la réduction du risque et l'amélioration du rendement comme raison pour intégrer les critères ESG, cette augmentation ne s'est pas toujours traduite par une réduction de l'invocation du devoir fiduciaire. En Europe et au Royaume-Uni, par exemple, 64,9 % des répondants ont invoqué le devoir fiduciaire, une augmentation par rapport aux 56,2 % de l'année dernière.

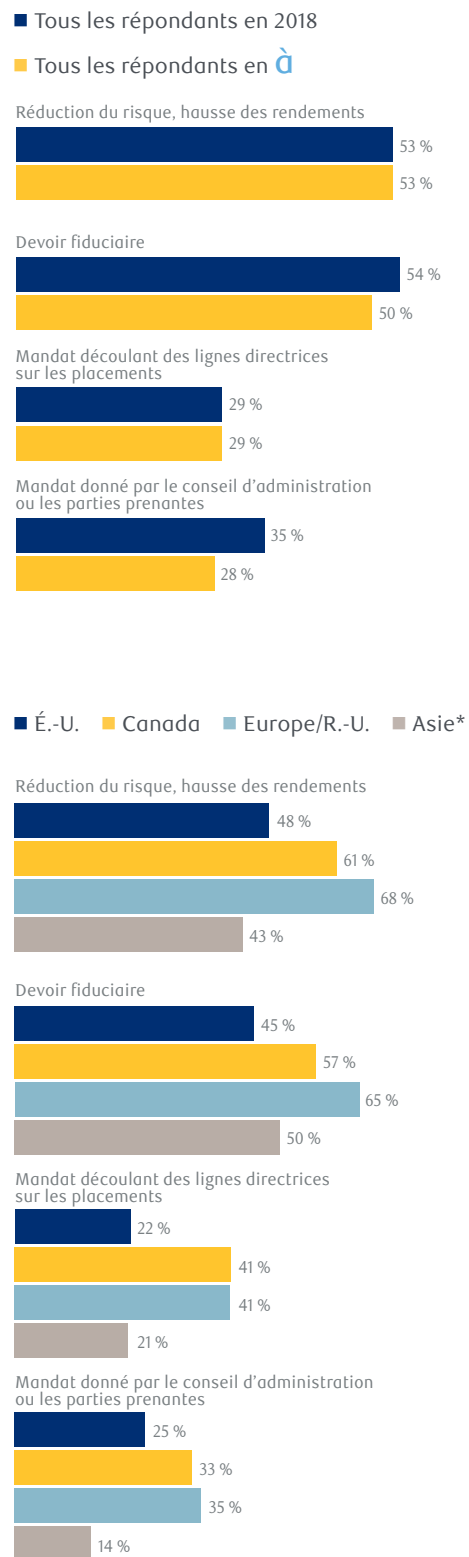
« [...] les investisseurs qui intègrent les critères ESG à leurs décisions d'investissement considèrent que cette stratégie peut aider à atténuer le risque, à augmenter les rendements et à accomplir leur important devoir fiduciaire. »

Ces réponses sont intéressantes du point de vue de l'énoncé de politique de placement. Même si, en 2018 et en 2019, plus de la moitié des répondants ont invoqué la responsabilité fiduciaire comme raison pour intégrer les critères ESG, moins d'un tiers d'entre eux ont invoqué les lignes directrices sur les placements.

Bien entendu, l'autre aspect intéressant de cette question est relatif aux raisons que donnent les investisseurs pour ne pas tenir compte des principes ESG. Cette année, la conviction que les critères ESG ne sont pas conformes au devoir fiduciaire a été invoquée plus que toute autre raison par un plus grand nombre de répondants. Dans l'ensemble, 32,9 % des répondants ont invoqué ce facteur, ce qui représente une augmentation de 27 % par rapport à 2018, année où la principale raison invoquée pour ne pas tenir compte des critères ESG était le manque de ressources. Fait intéressant, en 2019, les ressources limitées n'ont été invoquées que par 19 % des répondants, un recul par rapport aux 29,1 % de 2018.

Le fait que, cette année, une proportion légèrement plus importante de répondants a affirmé ne pas intégrer les critères ESG car ils ne considèrent pas que ceux-ci auront un effet significatif sur les rendements de leurs placements – ils sont 21,9 % contre 18,4 % l'année dernière – pourrait constituer une autre indication de l'augmentation des préoccupations relatives au rendement et au risque parmi les répondants du sondage de 2019.

Exhibit 2 : Pour quelle(s) raison(s) avez-vous intégré les critères ESG à votre processus d'investissement ?



*L'échantillon n'est pas significatif d'un point de vue statistique.



Une question de rendement

Le rendement que les investisseurs anticipent des portefeuilles intégrant les critères ESG par rapport aux portefeuilles qui ne tiennent pas compte de ces critères constitue un puissant indicateur de leur appétit pour les placements ESG.

Comme nous venons de le mentionner, les investisseurs institutionnels qui intègrent déjà les critères ESG de façon importante sont plus convaincus que jamais que cette approche ajoute de la valeur en matière d'amélioration du rendement et d'atténuation du risque. Par rapport à l'année dernière, les membres de ce groupe sont plus nombreux à être certains que l'intégration de critères ESG peut atténuer le risque (93 % des répondants sont maintenant en accord, soit 3 % de plus que l'année dernière). Ils sont également plus nombreux à être convaincus que les critères ESG peuvent générer de l'alpha (69 %, ce qui représente une augmentation de 4 %).

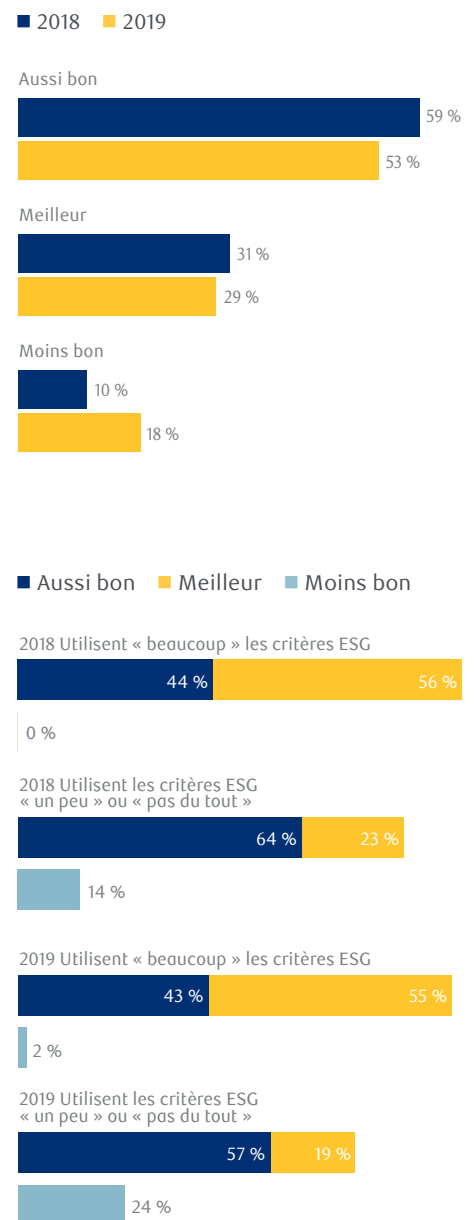
Toutefois, au sein du groupe plus vaste comprenant tous les répondants à l'échelle mondiale, y compris ceux qui n'intègrent pas les critères ESG et ceux qui le font « un peu », les réponses obtenues cette année démontrent une incertitude croissante au sujet des avantages d'une approche reposant sur les critères ESG en matière de placements.

Cette année, 28,9 % des répondants ont affirmé penser que les portefeuilles intégrant les critères ESG auraient un meilleur rendement que les portefeuilles ne tenant pas compte de ces critères. Bien que ce pourcentage représente une augmentation considérable par rapport aux 18 % qui ont fait la même affirmation en 2017, il est aussi légèrement inférieur aux 30,9 % de l'année dernière.

Cette tendance s'est répercutée à l'échelle locale, sauf au Canada, où 33,6 % des répondants ont affirmé que les portefeuilles intégrant les critères ESG auraient un meilleur rendement que les portefeuilles n'intégrant pas ces critères, ce qui constitue une augmentation par rapport aux 24,6 % obtenus il y a un an. Cela n'est peut-être pas surprenant, car l'utilisation de principes ESG par les investisseurs canadiens a augmenté de six points de pourcentage entre 2018 et 2019.

La proportion de répondants qui considèrent que les portefeuilles intégrant les critères ESG auront un moins bon rendement que les portefeuilles qui ne tiennent pas compte de ces critères constitue une bonne indication de l'opinion des investisseurs au sujet des placements fondés sur les critères ESG. Dans l'ensemble, cette proportion a connu une augmentation importante, atteignant 17,8 %, par rapport à 10,4 % en 2018. La proportion de répondants doutant de l'efficacité des portefeuilles intégrant les critères ESG est restée relativement stable dans le monde, mais, aux États-Unis, elle a atteint 22,1 % par rapport à 18,4 % l'année dernière. Ces résultats donnent à penser qu'une proportion importante du milieu des investissements institutionnels pourrait ne pas être au courant des recherches qui ont déboulonné le mythe voulant que les critères ESG nuisent au rendement, alors qu'ils constituent une base robuste en matière de stratégie de placements. Il y a lieu de s'en étonner, car le nombre de recherches qui appuient cette théorie n'a fait qu'augmenter l'année dernière.

Exhibit 3 : À votre avis, par rapport au rendement des portefeuilles qui ne tiennent pas compte des critères ESG, comment sera le rendement des portefeuilles intégrant les critères ESG ?



Étant donné les réponses à la question relative au rendement des portefeuilles intégrant les critères ESG par rapport à ceux qui ne tiennent pas compte de ces critères, il n'est pas étonnant que, lorsqu'on leur a demandé si l'intégration de critères ESG à un portefeuille peut aider à générer de l'alpha, la proportion de répondants qui ont répondu oui était légèrement inférieure, et celle des répondants qui ont répondu non était légèrement supérieure. Le pourcentage de répondants qui ne sont pas certains de la réponse à cette question est resté relativement constant, dans les 41 à 42 %.

Une fois de plus, la répartition des réponses à cette question en fonction des secteurs géographiques suit un schéma semblable à celui de l'utilisation des critères ESG, avec une diminution du nombre de répondants qui ont affirmé que les critères ESG peuvent aider à générer de l'alpha aux États-Unis et en Asie, mais une augmentation importante au Canada et dans l'ensemble de l'Europe et du Royaume-Uni (combinés).

Le risque est, bien entendu, corollaire au rendement. Là aussi, le Sondage sur l'investissement responsable RBC Gestion mondiale d'actifs 2019 laisse penser que les investisseurs institutionnels sont devenus un peu plus méfiants relativement aux avantages de l'utilisation de critères ESG dans leur processus d'investissement et que leur sensibilité par rapport aux enjeux importants que constituent le risque et le rendement a peut-être augmenté.

En 2018, 67,3 % des répondants ont affirmé qu'ils pensaient que l'intégration des critères ESG à leur processus d'investissement pourrait aider à atténuer les risques. Cette année, ce pourcentage a subi une importante diminution de près de 9 % et est passé à 58,4 %. Quoique ce résultat soit supérieur à celui de 47,9 % obtenu en 2017 pour la même question, il démontre un changement d'attitude. Cela dit, ce recul n'a pas eu lieu partout. Au Canada, 72 % des répondants ont affirmé que les critères ESG peuvent atténuer le risque alors qu'ils étaient 70,7 % l'année dernière et, dans l'ensemble de l'Europe et du Royaume-Uni (combinés), 88,6 % des répondants ont affirmé que les critères ESG pouvaient atténuer le risque, alors qu'ils étaient 82,9 % en 2018. Des reculs ont aussi été constatés aux États-Unis et en Asie.

Le nombre de participants qui ont répondu « Incertain » à la question relative à l'atténuation des risques indique une augmentation de l'incertitude relative aux critères ESG. Cette année, 24,1 % des répondants ont affirmé qu'ils n'étaient pas certains que les critères ESG peuvent aider à atténuer les risques, ce qui constitue une augmentation par rapport au résultat de 18,8 % obtenu en 2018. Aux États-Unis, ce pourcentage a atteint 28,8 %, alors qu'il était de 21,3 % l'année dernière. Dans la plupart des autres régions où le sondage a été effectué, le pourcentage a diminué.

Finalement, comme nous l'avons déjà mentionné, l'incertitude entourant les critères ESG n'est pas universelle. Il n'est peut-être pas surprenant que les répondants qui intègrent déjà beaucoup les critères ESG à leur approche continuent à afficher une grande confiance envers leurs capacités d'atténuation du risque et de génération d'alpha. Ainsi, bien que les données relatives à la génération de rendement et à l'atténuation du risque laissent entrevoir un changement d'attitude par rapport aux critères ESG, il semble s'agir d'un changement d'humeur plutôt que d'un changement total de point de vue.

Exhibit 4 : Les critères ESG peuvent-ils aider à générer de l'alpha ?

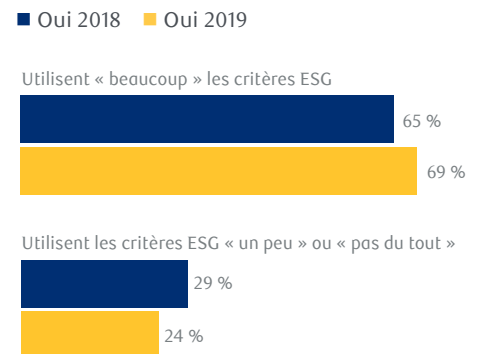
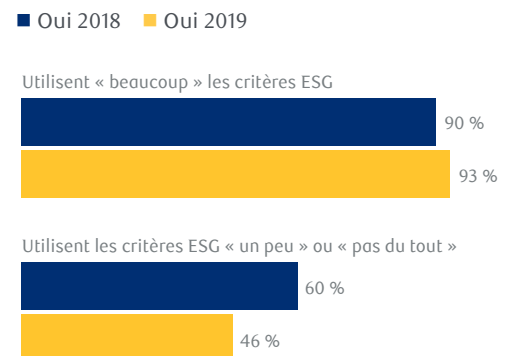


Exhibit 5 : Les critères ESG peuvent-ils aider à atténuer le risque ?



Il reste un potentiel de croissance en matière d'investissement d'impact

Au fil des ans, le nombre d'investisseurs institutionnels détenant des produits d'impact au sein de leur portefeuille a peu changé.

Aux États-Unis, les participants sont moins nombreux à avoir répondu oui (31,5 % en 2019 contre 34,4 % en 2018) à la question visant à déterminer s'ils détenaient ou non des produits d'impact, et ils sont également moins nombreux à avoir répondu non (44,9 % contre 52,3 %). Notons qu'un plus grand nombre de répondants ont déclaré ne pas en être certains (23,6 % contre 13,3 %), ce qui laisse supposer qu'il existe un certain degré d'incertitude au sujet de la définition des produits d'impact. Cette année, au Canada, les répondants sont moins nombreux à avoir affirmé détenir des produits d'impact que l'année dernière (15,4 % contre 16,8 %), alors qu'ils sont plus nombreux à avoir déclaré qu'ils n'en détenaient pas (52,9 % contre 48 %). Dans l'ensemble de l'Europe et du Royaume-Uni (combinés), les investisseurs sont plus nombreux à utiliser des produits d'impact cette année que l'année dernière (34,3 % contre 31,2 %), moins nombreux à ne pas en utiliser (51,4 % contre 52,5 %) et moins nombreux à ne pas en être certains (14,3 % contre 16,2 %).

Les résultats ont été semblables lorsqu'on a demandé aux répondants s'ils comptaient, au cours des cinq prochaines années, consacrer des fonds à l'investissement d'impact plutôt qu'aux critères ESG et à l'investissement socialement responsable. Dans l'ensemble comme dans les différentes régions, les répondants sont plus nombreux à avoir affirmé qu'ils n'en étaient pas certains qu'à avoir répondu oui ou non. Ces résultats étaient légèrement supérieurs à ceux obtenus en 2018 (41,5 % dans l'ensemble cette année contre 38 % dans l'ensemble en 2018). Le Canada est la seule des régions où les répondants sont plus nombreux à avoir affirmé qu'ils comptaient consacrer des fonds à l'investissement d'impact plutôt qu'aux critères ESG et à l'investissement socialement responsable au cours des cinq prochaines années, avec un résultat de 18,4 % légèrement supérieur aux 17,5 % obtenus en 2018.

Exhibit 6 : Détenez-vous actuellement des produits d'investissement d'impact dans votre portefeuille ?

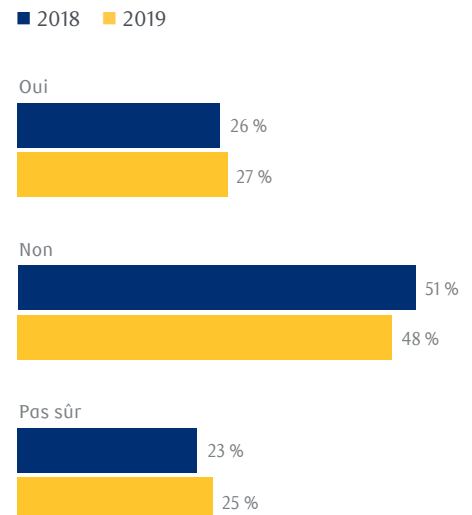
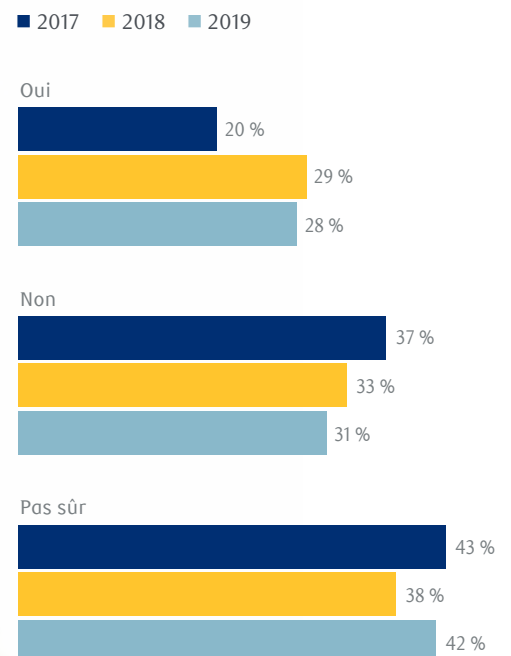


Exhibit 7 : Comptez-vous consacrer des fonds à l'investissement d'impact plutôt qu'aux critères ESG et à l'investissement socialement responsable au cours des cinq prochaines années ?



Les actions constituent toujours une cible de choix pour l'analyse des critères ESG

Pour les investisseurs institutionnels, les actions restent la catégorie d'actif la plus populaire pour l'intégration des critères ESG, suivies par les titres à revenu fixe, les placements immobiliers, les placements alternatifs et l'infrastructure. Ce classement reste très semblable à celui de 2018, mais le niveau d'utilisation (en tant que pourcentage de répondants) a quelque peu changé.

Il n'est peut-être pas surprenant que les catégories d'actif classiques que constituent les actions et les titres à revenu fixe restent les plus populaires pour l'intégration des critères ESG, mais il faut souligner que, cette année, les investisseurs sont moins nombreux à intégrer les critères ESG dans les domaines des placements immobiliers et de l'infrastructure, et plus nombreux à investir dans d'autres actifs réels.

Cette fois encore, les résultats par région illustrent à quel point les investisseurs institutionnels de diverses parties du monde envisagent ces questions différemment. Aux États-Unis, de 2018 à 2019, l'utilisation de critères ESG a augmenté pour les actions, les titres à revenu fixe et les actifs réels, mais elle a diminué pour les placements immobiliers, les placements alternatifs et l'infrastructure, alors qu'au Canada, l'utilisation de critères ESG a augmenté dans l'immobilier et les actifs alternatifs et diminué pour l'infrastructure. En Europe, y compris au Royaume-Uni, le pourcentage d'investisseurs qui intègrent les critères ESG pour les actions et les placements immobiliers a diminué de façon importante, et il a augmenté pour les titres à revenu fixe, l'infrastructure, les placements alternatifs et les autres actifs réels.

Alors que dans le monde entier un nombre de plus en plus important d'investisseurs institutionnels intègrent les critères ESG à leurs stratégies relatives aux titres à revenu fixe, ces titres sont généralement considérés, dans un contexte ESG, comme moins prioritaires que les actions.

Lorsqu'on a demandé aux investisseurs s'ils considéraient qu'il est important d'intégrer les critères ESG à leurs stratégies relatives aux actions et aux titres à revenu fixe, près de la moitié d'entre eux ont répondu que les deux étaient d'importance équivalente. Environ un tiers d'entre eux ont affirmé que c'était important dans les deux cas, mais plus pour les actions, et un très faible pourcentage (1,6 %) a affirmé que c'était important dans les deux cas, mais plus pour les titres à revenu fixe. Il est peut-être encore plus significatif que 22 % des investisseurs aient déclaré que ce n'était important dans aucun des cas, une augmentation importante par rapport aux 15,2 % de l'année dernière.

Exhibit 8 : À quelle(s) catégorie(s) d'actif appliquez-vous les critères ESG dans le cadre de votre processus de gestion de portefeuille ?

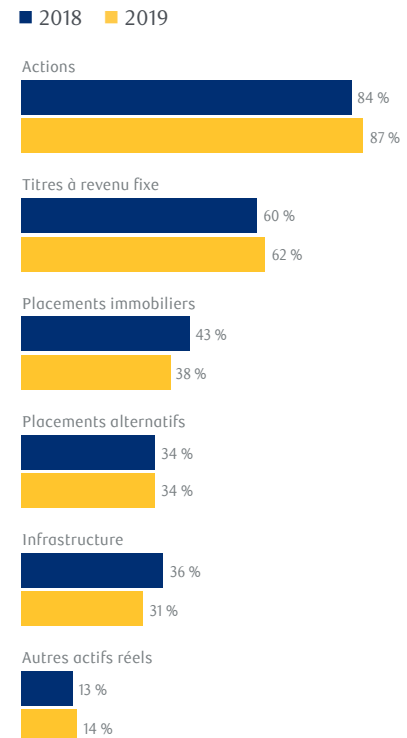
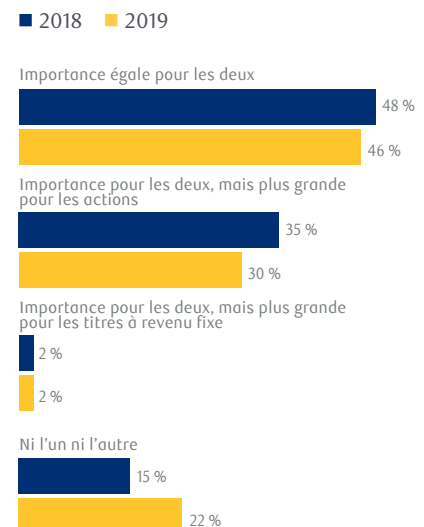


Exhibit 9 : Est-il important d'intégrer les critères ESG tant aux stratégies d'actions qu'à celles de titres à revenu fixe ?

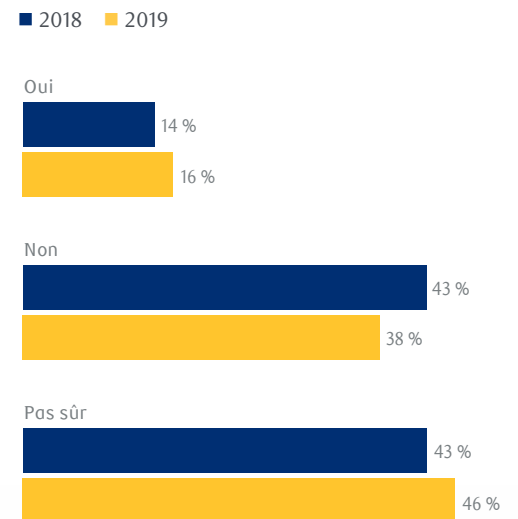


Répondre aux besoins en matière de revenu fixe

Le nombre de répondants qui ont affirmé qu'il n'y a pas suffisamment de produits à revenu fixe intégrant les critères ESG a chuté à 37,6 %, par rapport à 43 % l'année dernière, ce qui indique peut-être que le secteur de la gestion des actifs pourrait répondre à la demande d'offre supplémentaire intégrant les critères ESG. Il semble donc que des progrès aient été accomplis dans ce domaine, mais qu'il reste encore des améliorations à faire. Parmi les répondants, 46,3 % ont affirmé ne pas être certains qu'il y a suffisamment de produits à revenu fixe intégrant les critères ESG sur le marché, une augmentation par rapport aux 42,7 % de l'année dernière.

En ce qui concerne les émetteurs de titres à revenu fixe, les investisseurs institutionnels considèrent que les critères ESG sont les plus importants, aussi bien pour les sociétés émettrices que pour les émetteurs souverains. Environ le tiers des répondants ont nommé ces deux groupes.

Exhibit 10 : D'après vous, l'offre de produits à revenu fixe intégrant les critères ESG est-elle suffisante ?



Gestion active c. gestion passive

Comme la grande majorité des autres aspects de la gestion des placements, les placements ESG ont subi l'influence du mouvement de gestion passive, mais, selon le sondage, la gestion active tend à être plus répandue. On a, pour la première fois, demandé aux répondants quel pourcentage de leur portefeuille investi selon le principe général de l'investissement responsable était géré de façon active.

Dans l'ensemble, la proportion moyenne était d'environ 61 %. La plupart des répondants ont indiqué faire appel à une combinaison de gestion passive et active pour leur portefeuille d'investissement responsable, mais 28,1 % des répondants n'emploient que la gestion active, et 10 % d'entre eux, uniquement la gestion passive.

À l'échelle régionale, c'est dans l'ensemble de l'Europe et du Royaume-Uni (combinés) et au Canada qu'on trouve le pourcentage le plus important de répondants dont les portefeuilles ESG sont gérés à 100 % de façon active, avec des pourcentages respectifs de 45,5 % et 41,7 %. Aux États-Unis, 21,3 % des répondants ont affirmé que l'ensemble de leur portefeuille d'investissement responsable était géré de façon active, alors qu'en Asie, 10,5 % des répondants ont donné cette réponse.

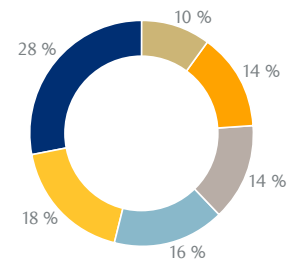
Le point de vue des conseillers

L'enthousiasme des conseillers en placement envers les placements fondés sur les critères ESG semble être resté stable de 2018 à 2019, mais ce type de placement semble avoir pris plus d'importance dans le cadre de leur travail. Le nombre de consultants ayant participé au sondage qui ont affirmé employer des gestionnaires de fonds externes intégrant les critères ESG à leur processus de gestion de portefeuille est resté constant, mais, cette année, à 18,2 % en 2018 contre 27,1 % en 2019, ils sont 9 % de plus que l'année dernière à avoir employé des consultants externes pour « tous » les types de mandats et ils sont moins nombreux à avoir employé des consultants externes pour « quelques » mandats. Aux États-Unis, cette proportion a augmenté de 11 %, et au Canada, d'environ 26 %.

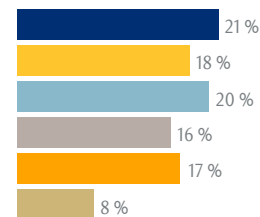
Exhibit 11 : Pour la tranche de votre portefeuille investie selon le principe général de l'investissement responsable, à quel pourcentage est appliquée une stratégie à gestion active (plutôt qu'une stratégie à gestion passive ou une stratégie indicielle) ?

- 100 % – l'ensemble du portefeuille est géré de façon active
- De 76 à 99 %
- De 51 à 75 %
- De 26 à 50 %
- De 1 à 25 %
- 0 % – gestion entièrement passive

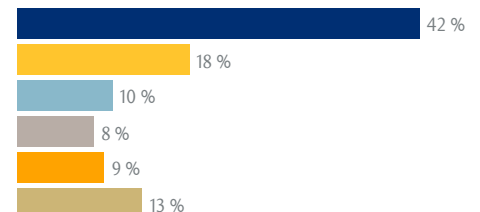
Tous les répondants



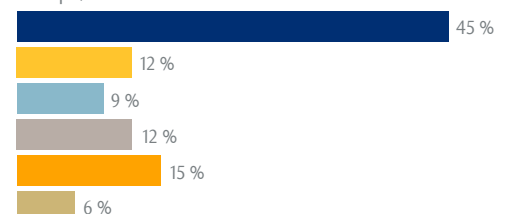
É.-U.



Canada



Europe/R.-U.



Engagement, désinvestissement ou présélection négative ?



38,6 %

des répondants ont affirmé que l'engagement est plus efficace que le désinvestissement.

Les investisseurs institutionnels qui utilisent des stratégies de placement fondées sur les critères ESG doivent répondre à une question importante : est-il préférable de se contenter de désinvestir de certains portefeuilles ou de s'engager auprès des sociétés et de travailler avec leurs gestionnaires pour améliorer les pratiques et les structures environnementales, sociales et (ou) celles qui sont relatives à la gouvernance.

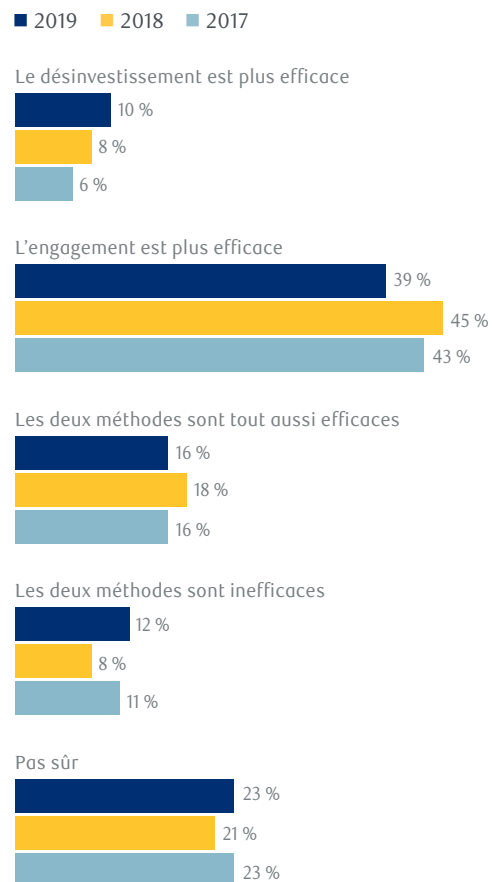
Dans le contexte du mouvement « sans combustibles fossiles », les investisseurs ont pris le parti de l'engagement, comme ils l'avaient fait lors du sondage de l'année dernière. Ils semblent toutefois envisager l'engagement avec moins d'enthousiasme. En effet, cette année, 38,6 % de l'ensemble des répondants ont affirmé que l'engagement est plus efficace que le désinvestissement, alors qu'ils étaient 45,1 % l'année dernière. La proportion de répondants selon lesquels le désinvestissement est plus efficace est passée de 8,1 % à 10,2 %, et la proportion de répondants selon lesquels aucune de ces approches n'est efficace est passée de 8,1 % en 2018 à 11,8 %. La proportion de répondants selon lesquels ces deux méthodes sont aussi efficaces est tombée à 16,4 % cette année, alors qu'elle était de 17,7 % l'année dernière. Les deux années, environ un cinquième des répondants n'étaient pas certains de savoir quelle méthode était la plus efficace.

C'est dans l'ensemble de l'Europe et du Royaume-Uni (combinés) que les investisseurs institutionnels ont exprimé l'opinion la plus positive de l'engagement, et 66,7 % d'entre eux ont affirmé que cette méthode était plus efficace que le désinvestissement, une augmentation par rapport aux 54,3 % de l'année dernière. Sur ce plan, les investisseurs canadiens se sont classés au deuxième rang avec un résultat de 47,4 % pratiquement identique à celui de l'année dernière. Aux États-Unis, 33,8 % des investisseurs ont pris le parti de l'engagement alors qu'ils étaient 38,8 % en 2018, et 10 % d'entre eux ont affirmé que le désinvestissement était plus efficace, contre 6,7 % l'année dernière.

Les questions d'engagement et de désinvestissement sont liées à la présélection négative en fonction des critères ISR. Comme en 2018, les trois quarts de l'ensemble des répondants du sondage ont affirmé ne pas demander à leurs gestionnaires externes de pratiquer ce type de présélection.

Les investisseurs qui pratiquent la présélection négative ciblent en général les armes à sous-munitions et les mines terrestres, le tabac et les armes. Près des deux tiers des investisseurs qui pratiquent la présélection négative ont mentionné ces trois filtres, un résultat semblable à celui obtenu l'année dernière. Les filtres de présélection négative liés aux combustibles fossiles sont arrivés au quatrième rang. Ils sont appliqués par un peu moins de 45 % des répondants qui pratiquent la présélection négative.

Exhibit 12 : Dans un contexte sans combustible fossile, lorsqu'il s'agit de placements fondés sur des critères ESG, considérez-vous le désinvestissement plus efficace que l'engagement ?



Un besoin d'information

Pour s'engager, il faut être bien informé, et les émetteurs progressent lentement et à petits pas en ce qui concerne la quantité et la qualité de l'information qu'ils transmettent aux investisseurs.

Lorsqu'on leur a demandé d'évaluer, sur une échelle de 0 à 5 où 5 signifie qu'ils sont très satisfaits, leur satisfaction par rapport à la quantité d'information qui leur est transmise, la plupart des investisseurs ont indiqué un niveau de satisfaction légèrement supérieur au point moyen. Au total, 12,8 % des répondants ont répondu 4 ou 5, alors qu'ils étaient 7,9 % l'année dernière. À l'autre extrême, 18,9 % des participants ont répondu 0 (pas satisfait) ou 1 cette année, alors qu'ils étaient 21,5 % l'année dernière.

La qualité des données a été évaluée avec une échelle semblable, avec des résultats similaires. La plupart des répondants ont indiqué une satisfaction légèrement supérieure à la moyenne. Cette année, 9,2 % des participants ont répondu 4 ou 5 (très satisfait), alors qu'ils

n'étaient que 6,6 % l'année dernière. Cette année, comme l'année dernière, environ un quart des répondants ont évalué leur satisfaction à 0 (pas satisfait) ou 1.

Par rapport aux réponses obtenues l'année dernière, il semble qu'un plus grand nombre d'investisseurs soient satisfaits de la quantité et de la qualité des données relatives aux critères ESG. Il reste toutefois des possibilités d'amélioration. Il reste donc à déterminer qui devrait réclamer une augmentation de la quantité et de la qualité de l'information et, dans l'ensemble, les investisseurs institutionnels continuent à considérer que cette responsabilité incombe aux actionnaires, suivis par les autorités réglementaires gouvernementales, les organismes du secteur et les bourses de valeurs.

Cette année, environ la moitié des répondants ont indiqué que cette responsabilité incombe aux actionnaires, alors qu'ils étaient 46,2 % l'année dernière. Les organismes de

réglementation gouvernementaux sont, une fois encore, arrivés en deuxième, mais la proportion d'investisseurs considérant que ces organismes ont une influence importante est passée à 21,8 % alors qu'elle était de 27,2 % l'année dernière. Par contre, les organismes du secteur ont été indiqués par un plus grand nombre de répondants, avec une proportion de 20,5 % cette année plutôt que les 17 % de l'année dernière.

Par le passé, les bourses de valeurs avaient une grande influence sur la gouvernance des sociétés, mais comme un grand nombre d'entre elles sont devenues des sociétés à but lucratif, elles se concentrent davantage sur la génération de revenus, ce dont tiennent compte les investisseurs institutionnels. Seuls 2,5 % des répondants ont indiqué que les bourses de valeurs poussent les sociétés à améliorer l'information qu'elles distribuent relativement aux critères ESG, alors qu'ils étaient 4,8 % l'année dernière.



Les différentes questions ESG



Enjeux globaux

Cette année, dans le cadre du sondage, on a demandé aux répondants de classer les questions ESG qui les préoccupent lorsqu'ils investissent. La cybersécurité est arrivée au premier rang, et 67,4 % des répondants ont indiqué que cette question les préoccupait ou qu'elle les préoccupait beaucoup.

Parmi les différences régionales dignes de mention, notons que dans l'ensemble de l'Europe et du Royaume-Uni (combinés), les changements climatiques sont arrivés en première position, suivis par l'eau, les énergies renouvelables, la lutte anticorruption et la biodiversité. Au Canada, la liste des 5 réponses principales comprenait : la lutte anticorruption, les droits des actionnaires, l'eau, la rémunération des membres de la haute direction et la cybersécurité. Aux États-Unis, la liste des 5 réponses principales comprenait : la cybersécurité, la lutte anticorruption, l'eau, la santé et sécurité et les énergies renouvelables.

La diversité au sein des conseils d'administration et la diversité en milieu de travail ont obtenu des classements relativement bas. La proportion de répondants indiquant que ces questions arrivaient au premier ou au deuxième rang de leurs principales préoccupations a été, respectivement, de 37,6 % et 35 %.



Diversité des genres

Selon les répondants du Sondage sur l'investissement responsable RBC Gestion mondiale d'actifs de 2019, les actionnaires, ou plus précisément, les propositions des actionnaires, devraient constituer la principale motivation encourageant la diversité des genres au sein des conseils d'administration.

Mais, l'année dernière, les trois quarts des répondants ont affirmé que la question de la diversité des genres au sein des conseils d'administration avait de l'importance pour eux. Cette année, la question était formulée différemment, et, lorsqu'on leur a demandé si les sociétés devraient adopter des cibles en matière de diversité des genres, la plupart des investisseurs ont répondu non. Évidemment, le vote a été serré : 52 % des participants ont répondu « non » et 48 % ont répondu « oui ». La plus importante proportion de votes négatifs, 55 %, provenait des États-Unis, alors que la plus importante proportion de votes positifs, 55,5 %, provenait de l'ensemble de l'Europe et du Royaume-Uni (combinés).



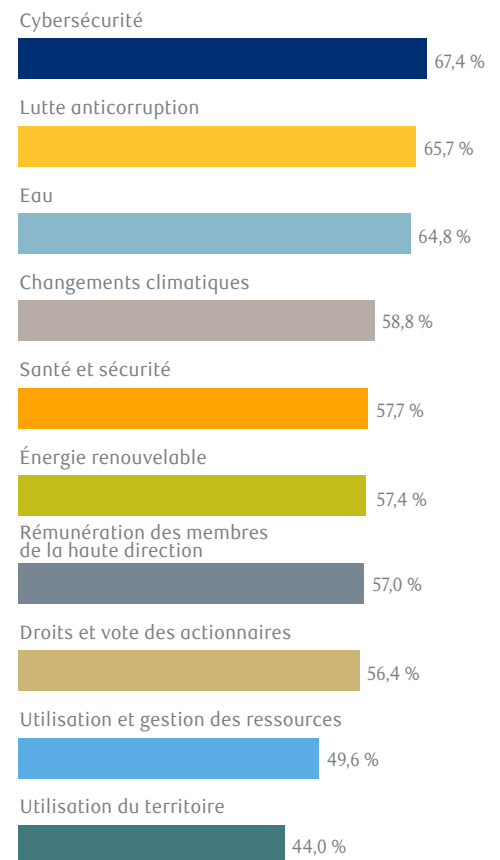
Information financière

En ce qui concerne une autre question de gouvernance — soit l'information sur les résultats financiers —, une grande majorité (85 %) des investisseurs institutionnels continuent à être en accord sur le fait que les sociétés accordent trop d'importance à ces résultats.

La plupart des répondants, soit 76 %, considèrent que l'importance accordée aux résultats financiers est due à des pressions sur les résultats à court terme exercées par les investisseurs. Il s'agit d'une réponse intéressante, car elle provient du même type d'investisseurs. La structure des régimes de rémunération des cadres (61 %) et les rapports trimestriels (57 %) font également partie des raisons invoquées pour expliquer l'importance accordée aux résultats financiers.

Exhibit 13 : Quelles sont les questions ESG qui vous préoccupent lorsque vous investissez ?

Liste des 10 réponses principales (par % de répondants)



Conclusion

Au cours des dernières années, les placements fondés sur les critères ESG ont gagné l'intérêt de l'ensemble des investisseurs institutionnels, mais la croissance de l'adoption des critères ESG a ralenti. La grande majorité des investisseurs continue à déclarer qu'elle utilise beaucoup ou un peu les critères ESG dans le cadre de son processus d'investissement, mais la croissance importante de l'adoption des critères ESG qui a eu lieu entre 2017 et 2018 ne s'est pas poursuivie en 2019. Comme auparavant, le niveau d'engagement envers les critères ESG varie en fonction des régions.

« Ceux qui ont déjà adopté une approche d'investissement fortement fondée sur les critères ESG semblent maintenir leur conviction en ce qui concerne la valeur des critères ESG... »

Dans l'ensemble, le Sondage sur l'investissement responsable RBC Gestion mondiale d'actifs 2019 montre qu'il existe des nuances dans la façon dont les investisseurs institutionnels envisagent et utilisent les critères ESG dans le cadre de leur processus d'investissement. Ceux qui ont déjà adopté une approche d'investissement fortement fondée sur les critères ESG semblent maintenir leur conviction en ce qui concerne la valeur des critères ESG et leur contribution au rendement des placements. Toutefois, chez les investisseurs qui ne font pas partie de ce groupe, le niveau d'incertitude semble croître, et, cette année, les investisseurs ont été plus nombreux que l'année dernière à répondre « pas sûr » à certaines questions.

Cela pourrait-il être dû au fait que les investisseurs institutionnels sont plus nombreux qu'auparavant à remettre en question l'efficacité des critères ESG en matière d'atténuation du risque ou de

générateur de l'alpha ? Ou est-ce plutôt parce que ces investisseurs ont engagé du personnel dont les connaissances et la compréhension ne sont pas encore aussi approfondies que celles des autres ? Après tout, en 2018, la principale raison invoquée par les répondants pour ne pas suivre les principes ESG était le manque de ressources. Cette année, cette raison est tombée en troisième position, et le pourcentage de répondants qui l'a invoquée a diminué de 10 %.

Mais avant de tirer de grandes conclusions de ce qui ressemble à un sentiment d'incertitude croissant ou à un ralentissement de la tendance à une plus grande adoption des critères ESG ou envers celle-ci, il faut tenir compte de l'influence du contexte macroéconomique des placements, avec les actions de grande valeur et la volatilité croissante, les faibles taux d'intérêt, les tensions commerciales mondiales et divers autres enjeux troublants, sur les investisseurs institutionnels. Les réponses au sondage démontrent nettement que les investisseurs se concentrent précisément sur le risque et le rendement, ce qui n'a rien d'étonnant.

De plus, même si les investisseurs qui n'ont pas encore adopté l'ESG semblent vouloir demeurer sur la touche pour l'instant, ceux qui l'ont fait continuent à évoluer vers une approche totalement axée sur les critères ESG. Les membres de ce groupe restent totalement engagés envers l'utilisation de critères ESG et souhaitent que le secteur de la gestion des placements continue à offrir d'autres possibilités de les mettre en pratique. Comme on pouvait s'y attendre, les actions et les titres à revenu fixe restent les catégories d'actif les plus populaires pour lesquelles les investisseurs institutionnels utilisent les critères ESG. Les investisseurs ont constaté des améliorations sur le plan de la disponibilité des produits à revenu fixe intégrant les critères ESG, mais ils en veulent plus.

De plus, bien que certains investisseurs institutionnels intègrent les critères ESG à d'autres classes d'actifs, comme les placements immobiliers et les placements alternatifs, le secteur a encore beaucoup de marge de manœuvre pour prendre des initiatives, non seulement en ce qui concerne les produits, mais aussi les outils et les ressources visant à permettre aux investisseurs institutionnels de mieux comprendre le rôle décisif que certaines de ces autres catégories d'actif peuvent jouer au sein d'un portefeuille intégrant les critères ESG.

« [...] bien que la tendance pluriannuelle de croissance en matière d'adoption des critères ESG soit peut-être en train de ralentir, rien n'indique une réduction de l'engagement des investisseurs institutionnels envers l'utilisation des critères ESG dans leurs processus d'investissement et en ce qui concerne la prise de décisions. »

Ces considérations sont particulièrement pertinentes lorsqu'on tient compte des enjeux liés aux critères ESG auxquels le monde fait face : les effets des changements climatiques, les pénuries de logements, les besoins en infrastructure et les inégalités de revenu, par exemple.

Ainsi, bien que la tendance pluriannuelle de croissance en matière d'adoption des critères ESG soit peut-être en train de ralentir, rien n'indique une réduction de l'engagement des investisseurs institutionnels envers l'utilisation des critères ESG dans leurs processus d'investissement et en ce qui concerne la prise de décisions.

Méthode de révision des plans financiers

- 🌿 RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) et BlueBay Asset Management LLP ont conçu un sondage comprenant 27 questions sur le sujet de l'investissement responsable.
- 🌿 Le sondage a été distribué aux détenteurs d'actifs institutionnels, aux experts-conseils, aux membres du groupe P&I Advisory, aux clients et aux membres de la base de données de Pensions & Investments partout au Canada, en Europe, en Asie et aux États-Unis.
- 🌿 Signet Research, Inc. a recueilli et analysé les résultats de 799 répondants. L'entreprise a ensuite établi que les conclusions du sondage pourraient être acceptées et considérées comme sûres à 95 %, la tolérance d'échantillonnage étant de $\pm 3,5$ %.



RBC Gestion mondiale d'actifs

Pour nous joindre :

Au Canada : institutions@phn.com

Aux É.-U. : gamusmarketing@rbc.com

À l'international : gamukmarketing@rbc.com

Visitez nos sites Web Gouvernance et investissement responsable aux adresses suivantes :

rbcgam.com/gir

rbcgam.com/esg



Le présent document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA), division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC), à titre informatif seulement. Il ne peut être ni reproduit, ni distribué, ni publié sans le consentement écrit préalable de RBC GMA ou de ses entités affiliées mentionnées dans les présentes. Le présent document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente ou la sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services dans aucun territoire. Ce document ne peut pas être distribué aux personnes résidant dans les territoires où une telle distribution est interdite.

RBC GMA est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC) qui regroupe RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Global Asset Management (Asia) Limited et BlueBay Asset Management LLP, qui sont des filiales distinctes mais affiliées de RBC.

Au Canada, ce document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris PH&N Institutional), qui est régie par chaque commission provinciale ou territoriale des valeurs mobilières auprès de qui elle est inscrite. Aux États-Unis, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., un conseiller en placement agréé par le gouvernement fédéral. En Europe, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (UK) Limited, qui est agréée et régie par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. En Asie, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui est inscrite auprès de la Securities and Futures Commission (SFC) de Hong Kong.

Ce document n'a pas été revu par une autorité en valeurs mobilières ou toute autre autorité de réglementation et n'est inscrit auprès d'aucune d'entre elles. Il peut, selon le cas, être distribué par les entités susmentionnées dans leur territoire respectif. Vous trouverez des précisions sur RBC GMA à www.rbcgam.com.

Le présent document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir des renseignements à jour, exacts et fiables, et croit qu'ils le sont au moment de leur impression. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Tout renseignement prospectif sur les placements ou l'économie contenu dans le présent document a été obtenu par RBC GMA auprès de plusieurs sources. Les renseignements obtenus de tiers sont jugés fiables, mais ni RBC GMA, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'en garantissent explicitement ou implicitement l'exactitude, l'intégralité ou la pertinence. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions.

Les rendements antérieurs ne sont pas garants des résultats futurs. Les rendements sont estimés à des fins d'illustration seulement et ne constituent en aucun cas des prévisions. Le rendement réel peut être supérieur ou inférieur à celui indiqué, et peut varier considérablement à plus court terme. Il est impossible d'investir directement dans un indice non géré.

Certains énoncés contenus dans ce document peuvent être considérés comme étant des énoncés prospectifs, lesquels expriment des attentes ou des prévisions actuelles à l'égard de résultats ou d'événements futurs. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de rendements ou d'événements futurs et comportent des risques et des incertitudes. Il convient de ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui y sont indiqués en raison de divers facteurs. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement tous les facteurs pertinents.

® / MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence.

© RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., octobre 2019.

